

Vie locale

Médecin de permanence le samedi 26 juin 2021 : Dr HAU MIOU FAH - consultations assurées **jusqu'au 12h00 sur rendez-vous uniquement**. Urgences nuit, samedi après-midi, dimanche et jours fériés : appeler le 15 – Pharmacie de garde : 32 37

Mairie : Ouverture du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (**fermé le jeudi après-midi**) - tél. : 02.98.27.94.22.

Bibliothèque Municipale : Elle sera fermée exceptionnellement **le samedi 26 juin**.

UFC-QUE-CHOISIR tiendra une permanence **le mardi 6 juillet** à l'Ulamir Centre Social de 9h30 à 11h30 uniquement sur rendez-vous. Deux bénévoles apporteront leurs aides aux habitants dans tous les litiges de la vie courante et tous les domaines aussi divers que le logement, les banques et assurances, les télécoms, l'énergie, l'alimentation mais aussi la santé.

Pour UFC-QUE-CHOISIR : Inscriptions au 02.98.27.01.68 ou contact@ulamir.fr ou ufc.crozon@brest.ufcquechoisir.fr

Messes : Samedi 26 juin à 18h00 à Lanvéoc / Dimanche 27 juin à 9h30 à Argol et 11h à Crozon

Travaux

Rue des Quatre Vents : La circulation est interdite à la circulation jusqu'au mercredi 30 juin inclus.

Cérémonie FFL

Dimanche 27 juin - cérémonie au monument de la Pointe de Pen-Hir dédiée « aux Bretons de la France Libre » : à 10h45, accueil des autorités civiles et militaires – à 11h : revue des porte-drapeaux, lecture de l'appel du Général de Gaulle et dépôt de gerbes.

Elections régionales et départementales du 27 juin

Camaret-sur-Mer, un seul lieu de vote : salle omnisport avenue de Busum, ouvert de 8h00 à 18h00.

L'accès au bureau 1 se fera par l'entrée principale avenue de Busum. L'accès au bureau 2 et pour toutes les personnes à mobilité réduite se fera, via la salle de gymnastique, par la porte du côté, au nord de la salle. **Il est demandé aux électeurs d'apporter un stylo de couleur bleu pour signer la liste d'émargement.** En cas d'oubli, un stylo sera fourni.

De plus, le port du masque et la désinfection des mains au gel seront obligatoires pour entrer dans la salle de vote.

Afin de sécuriser l'accueil, le nombre d'électeurs simultanément présents à chaque bureau de vote sera limité à 3. Une file d'attente sera organisée à l'extérieur ; une distance d'au moins 1,5m devra être respectée entre chaque électeur.

Les personnes « vulnérables » pourront accéder aux bureaux de vote en priorité.

Animations du week-end

Vendredi 25 juin à 20h30 : concert à la chapelle Notre-Dame de Rocamadour organisé par les Amis de la Musique

Vendredi 25 juin à partir de 16h00 : ronds dans l'eau organisés par l'association « les Voiles de Camaret »

Samedi 26 juin à 21h00 : animations place St Thomas organisée par l'association « les Amis du Quartier St Thomas »

Santé - Social

Informations du Conseil Départemental du Finistère :

Pôle Ressources Handicap 29 :

Parents d'enfants en situation de handicap (reconnu ou en cours de reconnaissance). Vous recherchez un mode d'accueil : assistante maternelle (en lien avec les RPAM et RAM), crèche, centre de loisirs... ou vous avez un besoin d'information pour votre enfant ?

Le Pôle Ressources Handicap 29, en partenariat avec la CAF et la MSA, peut vous accompagner !

Un numéro unique sur l'ensemble du département : 07.61.84.91.33 ou www.prh29.fr

Vivre au domicile d'un-e accueillant-e familial-e : un mode d'hébergement souple et personnalisé pour les personnes âgées.

Contact : Direction des Personnes Agées et des Personnes Handicapées – Mission accueil familial : 02.98.76.23.65 ou 02.98.76.24.68 – courriel : AccueilFamilial.PAPH@finistere.fr

Vivre au domicile d'un-e accueillant-e familial-e : un mode d'hébergement souple et personnalisé pour les personnes adultes en situation de handicap.

Contact : Direction des Personnes Agées et des Personnes Handicapées – Mission accueil familial : 02.98.76.23.65 ou 02.98.76.24.68 – courriel : AccueilFamilial.PAPH@finistere.fr

Devenez accueillant-e familial-e : une profession au service des personnes adultes en situation de handicap et des personnes âgées

Contact : Direction des Personnes Agées et des Personnes Handicapées – Mission accueil familial : 02.98.76.23.65 ou 02.98.76.24.68 – courriel : AccueilFamilial.PAPH@finistere.fr

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le service social de la Mairie au 02.98.27.94.22.

Service social maritime : Mme BOST assure une permanence **le vendredi 9 juillet**, sur rendez-vous, auprès des marins du commerce et de la pêche à la mairie de Camaret-sur-Mer. Prendre rendez-vous, merci de contacter le 02.98.43.44.93.

Conseil Municipal du lundi 14 juin 2021

Centre de vacances village APAS : avenant n°1 à la convention de partenariat : M. le Maire présente l'avenant à la convention passée avec le centre de vacances APAS en 2019 afin de rajouter les modalités d'accueil des groupes en visite

guidée. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le maire à signer l'avenant n°1 à la convention passée avec le centre de vacances APAS à Camaret-sur-Mer, dit que la grille de tarifs sera modifiée pour y intégrer le prix des visites guidées.

Compte rendu des décisions prises dans le cadre de la délégation du conseil au maire : Le conseil municipal prend acte des décisions prises dans le cadre de la délégation

Acquisition de la parcelle AR n°329 KERAUDREN - indivision PAUL : M. le Maire fait savoir que le notaire en charge de la cession de la parcelle AR n°329 l'a contacté pour actualiser la délibération du 8 juillet 2019 suite au changement de municipalité. Ce terrain appartient à l'indivision PAUL, il est enclavé dans les ateliers municipaux à la zone de Keraudren. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, confirme les termes de la délibération n° 19-56 du 8 juillet 2019, fixe le prix de la partie de parcelle cadastrée AR n° 329 d'une surface de 1041 m² à 10.410 €, désigne Maître Pierre-Yves LE ROY, notaire à Crozon pour la rédaction de l'acte, autorise M. le Maire à signer l'acte notarial, dit que les frais d'acte sont à la charge de la commune.

Enfance - Jeunesse

Menus du restaurant scolaire : semaine du 28 juin au 2 juillet : lundi 28 : pastèque, rôti de porc sauce barbecue, potatoes, glace / mardi 29 : salade d'agrumes, Tajine végétarienne aux raisins secs et pois chiches, semoule, yaourt aromatisé / jeudi 1^{er} : carottes râpées au citron, pilons de poulet, haricots verts, choux chantilly / vendredi 2 : courgette râpée et mozzarella, brandade de poisson, salade, compote et spéculoos.

Accueil de loisirs du mercredi : mercredi 30 juin - matin : sports à la salle de gym, après-midi : défi jeux à la plage. Renseignements et inscriptions : 07.85.73.32.16 ou accueildeleisirscomaret@orange.fr

Centre de Loisirs : Ouvert du mercredi 7 juillet au mercredi 1^{er} septembre, en journée de 9h30 à 17h00, en demi-journée de 9h30 à 13h30 ou de 13h30 à 17h00. Une garderie est proposée de 7h30 à 9h30 et de 17h30 à 19h00. Le programme sera disponible sur le site de la commune, à partir du vendredi 18 juin. Pensez à vous inscrire, il reste quelques places pour le mois de juillet, et plus de disponibilités pour le mois d'août. Pour tous renseignements et inscriptions : Nathalie par mail accueildeleisirscomaret@orange.fr ou par tél : 07.85.73.32.16.

Maison des Jeunes : Ouverte du mercredi 7 juillet au samedi 14 août : du mardi au samedi de 13h30 à 18h30. Programme de l'été disponible prochainement. A la rentrée, reprise le mercredi 8 septembre. Pour tous renseignements et inscriptions, vous pouvez joindre Gurvan par mail calvez80@gmail.com ou par tél 09.67.56.82.90.

Informations sur le Pass'Sport

Le dispositif Pass'Sport est reconduit pour la saison sportive 2021-2022. Il a pour objectif d'accompagner les jeunes vers une pratique sportive dans une association. C'est un dispositif qui se traduit par une aide forfaitaire de 50 € par jeune, déductible du coût de l'adhésion et de la licence. Sont éligibles les associations et structures sportives affiliées volontaires. Le dispositif est ouvert du 1^{er} juillet au 31 octobre 2021. Il s'adresse aux jeunes de 6 à 18 ans bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) en 2021 ou de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) ou de l'allocation aux adultes handicapés (AAH). L'aide est versée par l'État, à l'association, en déduction du coût d'inscription.

Information du Pays de Brest

Avec le cadastre solaire, découvrez le potentiel solaire de votre toiture en 1 clic !

Afin de promouvoir la transition écologique, il est essentiel de réduire ses consommations énergétiques, mais il est également intéressant de produire de l'énergie renouvelable. L'énergie solaire est une énergie fiable et elle est pertinente même sur notre territoire ! Pour savoir si vous disposez d'un potentiel de production d'énergie solaire intéressant sur votre toiture, le Pays de Brest a créé un outil de simulation gratuit et ouvert à tous : le cadastre solaire.

En 1 clic accédez au cadastre solaire : www.pays-de-brest.fr/cadastre-solaire

Entrez votre adresse et visualisez le potentiel de production d'énergie solaire de votre toiture ainsi qu'une estimation du coût de raccordement au réseau électrique géré par Enedis. Si votre potentiel est intéressant et que vous souhaitez aller plus loin, vous pouvez contactez Ener'gence, l'agence locale de l'énergie et du climat du Pays de Brest au 02.98.33.20.09. Un conseiller pourra vous accompagner dans votre projet de manière neutre et gratuite.

Attention : le cadastre solaire ne cautionne aucun démarchage commercial proposant l'installation de panneaux solaires.

Pour toutes questions, vous pouvez contactez Erwan Floch, chargé de mission transition écologique au Pays de Brest : erwan.floch@pays-de-brest.fr

Cinéma Rocamadour – Camaret – Salle classé Art et Essai

Ven 25 à 20h30, dim 27 à 17h, lun 28 à 20h30 **UN TOUR CHEZ MA FILLE**

Sam 26, mar 29 (en VO) à 20h30 **THE FATHER**

Dim 27 à 20h30 **DES HOMMES**

N° utiles

Urgence : 112 ou Pompiers : 18 / SAMU : 15 / Gendarmerie : 17 / **Cross Corsen** (secours maritime) : 196

Médecins

Dr HAU MIOU FAH 02.98.27.91.35

Dr GEZEGOU 02.98.27.92.55

Pharmacie – quai Toudouze : 02.98.27.90.78

Kinésithérapeutes

Rue du Château d'eau : 02.98.27.91.49

Place St Thomas : 02.56.04.80.73 ou 06.82.99.86.16

Infirmiers

Rue du Château d'eau : 06.68.63.98.30 ou 02.98.27.98.30

Rue du Ch. Bossennec : 06.77.54.01.36 ou 02.98.27.17.84

Ostéopathes

G. KERLIDOU : 02.98.27.88.83 ou 06.07.87.71.19

N. THOMAS : 06.09.98.69.40

OFFRES D'EMPLOI :

. La crêperie de la Marine recherche des saisonniers (travail en équipe – matin ou soir), non expérimenté accepté, tél. 06.63.96.82.60.

. La Maison d'Assistantes Maternelles Les P'tites Cacahuètes dispose de 2 places à partir de septembre 2021. Contact : 07.80.51.73.16.

VIDE MAISON : Samedi 26 juin, dimanche 27 juin et dimanche 4 juillet au 11 rue du Gouin, de 10h à 19h (vaisselle, bibelots, livres, tableaux...)

VIDE MAISON : Samedi 26 juin et dimanche 27 juin au 3 rue Charles Cottet (meubles, bibelots...)

PETITES ANNONCES : Recherche à louer maison ou appartement avec 2 chambres du 31 juillet au 14 août, tél. 06.71.95.13.22 / À vendre linge de maison, sacs d'ustensiles de cuisine et de décoration (était neuf de 3 à 9 €), tél. 06.64.61.58.10 pour prendre RV / Jeune fille de 17 ans, future étudiante propose garde d'enfant ou soutien scolaire primaire/collège/lycée, contact : 06.03.33.58.04 ou leonie.perchoc@gmail.com